

OUVERTURE SUR SORNAC

Bulletin Communal n° 62

Mai 2005

Environs de SORNAC (Corrèze) — Château de Rochefort (15^e s.)



Sommaire

Le Mot du Maire

page 1

État Civil

page 2

Conseil Municipal

page 4

Informations communales

page 9

Informations diverses

page 12

Revue de Presse

page 18

Nos Associations

page 20

Festivités

page 27

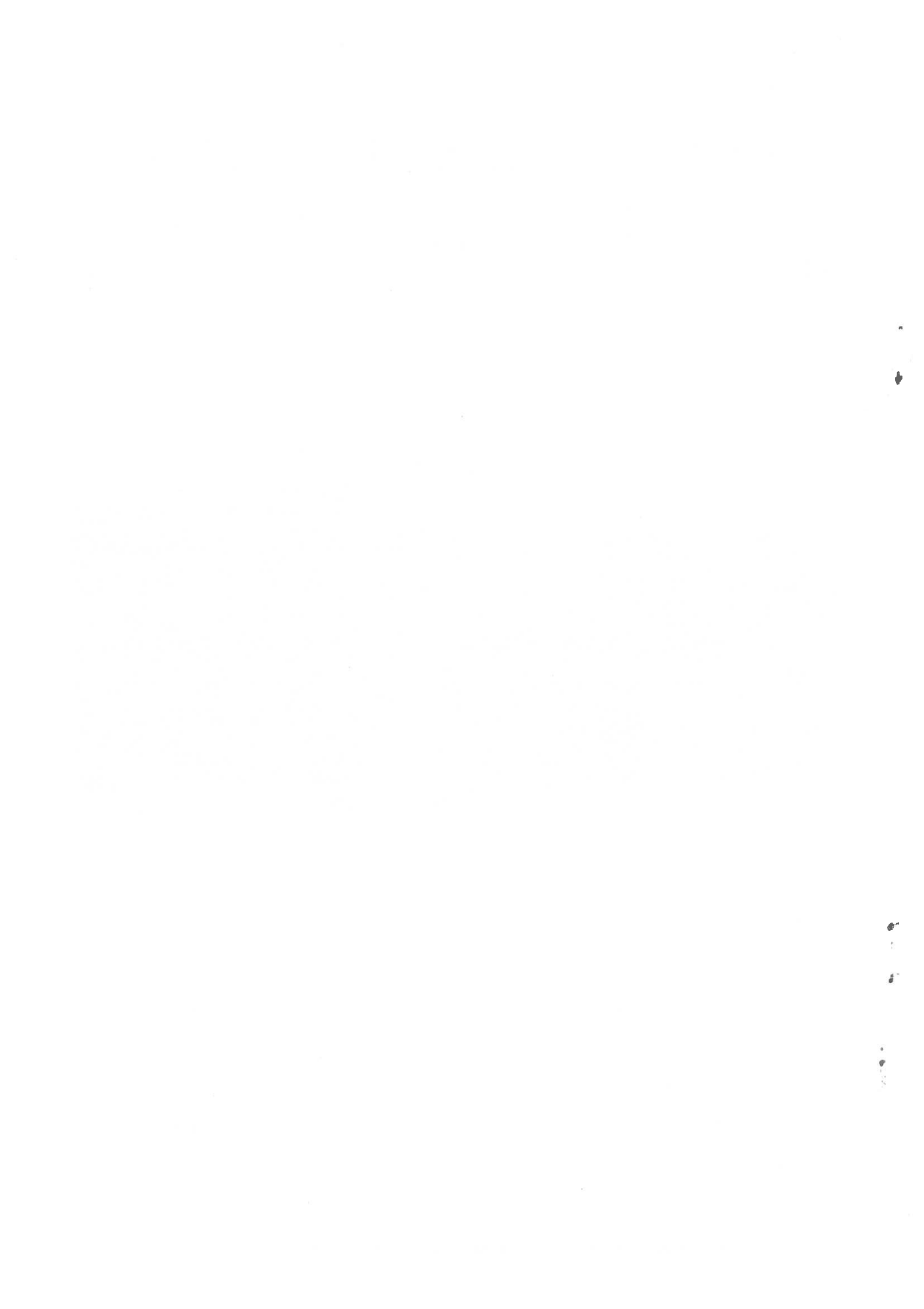
Services et Commerces

page 31

La Plume du Poète

page 33







Le Mot du Maire

Après un hiver comme nous n'en avons pas eu depuis longtemps, le printemps se montre, soufflant le chaud et le froid. Nous sortons enfin de notre léthargie.

Les routes ayant beaucoup souffert le Conseil Général répare de longues portions de routes sur la D 30 et 172 (routes de Meymac et Saint Sulpice) et sur la D 174 (route des Chazeaux).

Nous allons avoir l'élargissement de la D 172 à partir du « Moulin de Ritou ». Début juin, la Communauté de Communes a repéré les emplacements des panneaux indiquant nos villages. La pause devrait se faire dans les meilleurs délais.

La réfection des routes de Beaune et des Valettes est également programmée. Le chantier de la Maison de Retraite avance normalement. Les travaux de la Maison du Département devraient commencer à l'automne. Concernant la Maison Marouby, nous attendons les arrêtés de subvention pour lancer les appels d'offres. La réfection de la cour d'école et la révision de la toiture vont se faire pendant les vacances.

A compter de juin la route des Bouyges sera en chantier, les riverains voudront bien être indulgents pour les désagréments occasionnés.

Nous souhaitons la bienvenue à Mademoiselle Peuch qui remplacera Mademoiselle Levet à l'Office de Tourisme à partir du 1^{er} juillet 2005. Elle vous accueillera le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 8h30 à 11h00 et de 15h00 à 18h00. Mademoiselle Levet, quant à elle, vous recevra à la Mairie avec Mademoiselle Darfeuille. Monsieur Entraygue assurera le Secrétariat de Mairie durant le congés maternité de Mademoiselle Escarieu.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Monsieur Chabanne et son épouse, nouveau receveur à la Poste qui prend ses fonctions au 1^{er} juillet.

Bon été à toutes et tous.

Luce Mallepeyre



Etat Civil

Bienvenue aux bébés...

Le 11 Septembre 2004 est né à Paris, Yannis KARG, fils de Denis KARG et de Kheira HANACHE et petit-fils de Madame Jacqueline PLANET-KARG,

Le 6 Mai 2005 est née à Ussel, Cléa BESSE, fille de Pierre BESSE et de Christelle BERNARD et petite-fille de Monsieur et Madame BERNARD, domiciliés à Sornac.

Le 26 Mai 2005 est née à Ussel, Manon, Marie NEGRERIE, fille de Daniel NEGRERIE et de Virginie VONO, domiciliés à Meymac, petite-fille de Monsieur et Madame VONO, arrière petite-fille de Monsieur et Madame JOUBERTIE et de Monsieur et Madame CHASSAING domiciliés à Sornac.

Le 3 Juin 2005 est née à Ussel, Anita, Agnès, Joëlle EHRHART, fille de Thomas EHRHART et de Magalie EPINEUZE, domiciliés Impasse de Nogande à Sornac.

Félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité aux bébés

Ils se sont unis...

Le 14 Mai 2005, à Sornac, mariage de Sylvie ROUSSEAUX, fille de Monsieur et Madame ROUSSEAUX du Champ de la Croix à Sornac, et de Laurent LOUVEL domiciliés à Ussel.

Tous nos vœux de bonheur

Ils nous ont quittés...

Le 28 janvier 2005, est décédée à Sornac, Louise LEROUX, veuve LINDE, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 88 ans.

Le 17 février 2005, est décédée à Sornac, Catherine Jeanne BRETTE, veuve BORDAS, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 93 ans.

Le 22 février 2005, est décédée à Sornac, Françoise ARFEUILLERE veuve CHAVASTELON, maman du Maire de Saint Germain Lavolps, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 99 ans.

Le 14 mars 2005, est décédée à Ussel, Danielle GUILLAUMOT, épouse DHEILLY, domiciliée à Beyssac à Sornac, à l'âge de 67 ans.

Le 10 avril 2005, est décédé à Sornac, Jean-Claude COGNERAS domicilié 3, Eyragne à Sornac, à l'âge de 65 ans.

Le 14 avril 2005, est décédé à Sornac, Pecho DEL PINO GRANDA, domicilié 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 81 ans.

Le 30 avril 2005, est décédé à Créteil, Jean-François GUILLAUMOT domiciliée 12, rue du Donjon à Brunoy (91), à l'âge de 78 ans.

Le 20 mai 2005, est décédée à Peyrelevade, Marie Antoinette BONNETLARGE, épouse JANOWSKI, domiciliée à Beyssac à Sornac, à l'âge de 91 ans.

Le 21 mai 2005, est décédée à Sornac, Alice EYMARD, veuve MASSON, domiciliée 2, route de l'Étang à Sornac, à l'âge de 96 ans.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Conseil Municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2005

- Comptes administratifs et comptes de gestion présentés par Monsieur Miran,
Trésorier

Budget principal

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2004 :	312 506,43 €
Restes à réaliser au 31/12/04 :	<u>-271 115,71 €</u>
<u>Excédent</u> de financement de la section d'investissement :	41 390,72 €
Résultat de fonctionnement <u>à affecter</u> :	257 786,72 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2005 ligne 002 (section de fonctionnement 2005)	257 786,90 €
--	--------------

Budget eau et assainissement

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/04 :	125 396,67 €
Restes à réaliser au 31/12/04 :	<u>-122 394,04 €</u>
<u>Excédent</u> de financement de la section d'investissement :	3 002,63 €
Résultat de fonctionnement <u>à affecter</u> :	42 779,72 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé à la section d'exploitation comme suit :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2005 ligne 002 (section de fonctionnement 2005)	42 779,72 €
--	-------------

Budget Caisse des écoles

Résultat de fonctionnement <u>à affecter</u> :	2 189,02 €
--	------------

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2005 ligne 002 (section de fonctionnement 2005)	2 189,02 €
--	------------

Budget CCAS

Résultat de fonctionnement à affecter : 1 750,81 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé à la section d'exploitation comme suit :

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2005 ligne 002 (section de fonctionnement 2005) 1 750,81 €

Budget lotissement

Besoin de financement de la section d'investissement 6 876,83 €

Résultat de fonctionnement à affecter : 6 965,31 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé à la section d'exploitation comme suit :

Couverture de besoin de financement de la section d'investissement (Art. 1068 sur budget primitif 2005) 6 876,83 €

Affectation complémentaire en « réserves » (Art. 1068 sur budget primitif 2005) 88,48 €

Budget pompes funèbres

Résultat de fonctionnement à affecter : 2 499,05 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Reste pour excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2005 ligne 002 (section de fonctionnement 2005) 2 499,05 €

- Budgets Primitifs

Budget principal :

fonctionnement : 915 730,90 €

investissement : 553 284,33 €

Projets 2004 reportés en 2005 :

- réfection cheminée ancienne gendarmerie
- escalier extérieur Trésorerie
- VC 33 des Bouyges
- VC 26 d'Eyragne (travaux effectués mais non réglés)
- Aménagement de la Maison Marouby
- Enfouissement des lignes route des Bouyges
- Travaux contre incendie à la Maison de Retraite

Projets 2005 :

- étude de l'aménagement hydraulique du plan d'eau
- étude du bassin versant du plan d'eau
- aménagement de la cour d'école
- achat du terrain de Jean-Paul Cloup

Augmentation des taux d'impôts de 9,5 % (dont 2 % pour financer la déchetterie)

Le coût de la déchetterie se monte en 2005 à environ 7 000,00 €, 2 000,00 € seront financés par l'augmentation de 2 % des impôts locaux, le reste sera réparti sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette prise en charge sur les impôts locaux a été votée avec : 1 contre, 2 abstentions et 7 pour.

Le coût de la déchetterie pour 2004 (7 000,00 €) est supporté en totalité sur le budget 2005.

Budget eau et assainissement :

fonctionnement : 1 63 079,72 €

investissement : 527 358,19 €

Projets 2004 reportés en 2005 :

- mise en place des périmètres de protection des captages
- travaux d'assainissement route des Bouyges

Projets 2005 :

- travaux sur le réseau d'eau Guillerin
- raccordement du moulin de Beyssac et du Maureix
- traitement de l'eau de La Vialle et du Champ de la Croix

Budget caisse des écoles :

fonctionnement : 2 189,02 €

investissement : 116,72 €

Budget CCAS :

fonctionnement : 1 750,89 €

Budget lotissement :

fonctionnement : 14 111,52 €

investissement : 16 176,83 €

Budget pompes funèbres :

fonctionnement : 2 799,05 €

- Nouvelle demande de subventions pour l'assainissement des Bouyges et les périmètres de protection des captages

De nouvelles dispositions ont été arrêtées par le Conseil Général concernant les investissements à réaliser en matière d'Alimentation en Eau potable et d'assainissement : la procédure du Guichet Unique est maintenue, mais le Département ne garantit plus les subventions qu'à hauteur de 40% au lieu de 70%.

Malgré cela, le Conseil Municipal renouvelle sa demande de subventions pour ces deux projets.

- Don de terrain à la maison de retraite et cautionnement de l'emprunt contracté pour les travaux

Conformément à sa précédente délibération décidant le don de terrain (parcelle 1243 section D) à la maison de retraite, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais de géomètre et de notaire résultant de cette opération.

Le Conseil Municipal accepte de cautionner l'emprunt contracté par le CCAS pour l'agrandissement de la maison de retraite :

- montant de 1 973 669,00 euros
- échéance annuelle
- durée totale du prêt : 25 ans
- amortissement constant
- taux d'intérêt actuariel annuel : 3,40%
- simple révisabilité des taux d'intérêts

Monsieur Jean-Paul Cloup vend à la Commune la parcelle de terrain 965 section D d'une superficie de 2 ha 35 a 70 ca pour 1 650,00 €.

Celle-ci sera défrichée, mise en herbe puis louée à Monsieur Gouyon Roger.

Convention d'indemnisation de Mr Gouyon Roger

Le Conseil Municipal décide de proposer à Monsieur Gouyon une convention venant l'indemniser de la perte de terrain nécessaire à l'agrandissement de la maison de retraite, soit 2 205 m² de la parcelle 887 section D.

Elle prévoit :

- l'indemnisation de la perte de fourrage et du coût de la mise en herbe d'une prairie selon les barèmes de la chambre d'agriculture
- la réfection des clôtures et la création d'un nouvel accès au frais de la Commune
- l'indemnisation des conséquences pécuniaires de la perte de terrains sur son CTE
- la location de la parcelle 965 section D achetée à Monsieur Cloup Jean-Paul après mise en herbe.

- Modification des statuts du SIVOM de la Courtine

La Commune de Courteix s'étant retirée de la Communauté de Communes du Pays d'Eygurande désormais elle adhère directement en tant que Commune au SIVOM.

Il faut donc modifier les statuts du SIVOM notamment les articles relatifs à la représentation et à la participation financière des membres.

- Questions diverses

Ouverture d'un poste de gardien de camping

Le Conseil Municipal ouvre un poste de gardien de camping pour la période estivale allant du 20 juin au 15 septembre 2005 (congrés inclus).

Déneigement

Il est demandé qu'à l'avenir la route desservant les centres éducatifs et les HLM soit salée. Même problème dans les descentes de Beaune et de La Vialle.

Si la solution du salage est retenue, il faudra acheter le matériel nécessaire pour répandre le sel.

Régime indemnitaire du personnel

Une réunion sera organisée pour étudier cette question.



Infos Communales

L'entreprise SIVA SOPA, dont le siège social est situé « Creste » 15150 CROS DE MONTVERT, a été requise pour l'exécution du service public de l'équarrissage sur le département de la Corrèze.

Des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau des têtes de bassin de la Corrèze, la Diège, la Vézère et la Vienne situés sur le territoire de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac vont être effectués. Suite à une enquête publique, ces travaux ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral. Les propriétaires sont donc tenus de laisser passer sur leurs terrains les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs et ouvriers, ainsi que les engins mécaniques strictement nécessaires à la réalisation des travaux. Le droit s'exerce autant que possible en suivant la rive des cours d'eau. Les arbres, plantations, cultures et installations devront être respectés.

L'arrêté est consultable en Mairie.

Des travaux d'aménagement vont être réalisés sur la route départementale n°172 (route de Meymac) sur la section comprise entre le carrefour avec la RD 30 et l'entrée sud du bourg de Sornac. (à partir du Moulin de Ritou).

TOUTE PERSONNE SOUHAITANT OCCUPER LE COURT DE TENNIS DOIT PASSER A L'OFFICE DE TOURISME AFIN DE SE FAIRE INSCRIRE ET DE RÉGLER LE MONTANT DE LA LOCATION. LES CLES SERONT IMPÉRATIVEMENT PRISES ET RAPPORTÉES A L'OFFICE DE TOURISME OU A LA MAIRIE.

LES HABITANTS DU BOURG ET DES VILLAGES SE PLAIGNENT DE LA VITESSE EXCESSIVE DES VÉHICULES (VOITURES, MOTOS, QUADS...). IL EST RAPPELÉ A TOUS LA PRUDENCE ET LE CIVISME. LES HABITANTS DE NOS COMMUNES (ENFANTS, ADULTES, PERSONNES ÂGÉES) DOIVENT POUVOIR ALLER ET VENIR EN TOUTE SÉCURITÉ.

Madame Le Maire remercie toutes les personnes bénévoles qui ont accepté d'être signaleurs le samedi 7 mai 2005 à l'occasion du passage du 65ème tour cycliste de la Corrèze à Sornac.



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

A CHAQUE CHANGEMENT D'OCCUPANT (LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE), LES COMPTEURS D'EAU DOIVENT ÊTRE RELEVÉS A L'ENTRÉE DANS LES LIEUX ET A LA SORTIE PUIS TRANSMIS A LA MAIRIE.

LES PERSONNES ABSENTES DE LEUR DOMICILE DURANT LES MOIS D'AVRIL ET MAI DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR RELEVÉ DE COMPTEUR A LA MAIRIE AVANT LEUR DÉPART..

Le rapport établi par la DASS sur la qualité des eaux distribuées en 2004 est consultable en Mairie.

SIVOM DE LA COURTINE

La déchetterie est ouverte au public toute l'année sauf les jours fériés
du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
le samedi de 9h00 à 12h00

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le SIVOM de La Courtine au 05.55.66.51.09

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST INTERDIT DE DÉPOSER DES ORDURES AU TERRAIN DE CAMPING.

L'EMPLOI DU FEU DANS LES BOIS ET FORETS, AINSI QUE DANS LES LANDES, FRICHES ET MAQUIS QUI LES BORDENT, EST REGLEMENTE PAR ARRETE PREFECTORAL (consultable en Mairie) SUR TOUTE L'ETENDUE DU DEPARTEMENT DE LA CORREZE

LES PROPRIÉTAIRES ET LEURS AYANTS-DROITS SONT TENUS DE DÉBROUSSAILLER, A LEURS FRAIS, LES TERRAINS SITUÉS DANS UN RAYON DE 50 MÈTRES AUTOUR DES HABITATIONS, CONSTRUCTIONS, CHANTIERS ET INSTALLATIONS DE TOUTE NATURE (Arrêté préfectoral consultable en Mairie).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le mercredi de 8h30 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Fermé le samedi matin en juillet et août.

A partir du 1er juillet 2005, Mademoiselle PEUCH remplacera Mademoiselle LEVET et vous accueillera à l'Office de Tourisme du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00. Elle s'occupera des locations saisonnières, rédigera le bulletin communal et assistera les associations qui le désirent...

Madame MONCOURRIER, assistante sociale assurant la permanence à Sornac, est remplacée par Madame Juliette LEMOINE.

Selon le programme DORSAL, Internet haut débit devrait arriver sur Sornac durant le 3ème trimestre 2006.

Le Conseil Général de la Corrèze vous propose de vous initier ou de vous perfectionner à Internet à la Salle du Conseil à la Mairie de Sornac :

- le lundi 20 juin de 14h00 à 17h00 pour les professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, entreprises de service)

- le mardi 21 juin de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 pour les associations et tous publics

- le mercredi 22 juin pour les aînés (particuliers, clubs, maison de retraite)

Ce programme est gratuit et ouvert à tous.

Merci à...

Madame *Boudinot* de Bellechassagne, pour son don de 10 euros au profit de la Caisse des Ecoles,

La famille Gaudonneix, pour son don de 50 euros au profit de la Maison de Retraite de Sornac,

Monsieur *Pasquet Jean-Pierre*, pour son don de 100 euros au profit de la Caisse des Ecoles,

Madame et Monsieur *Louvel*, pour leur don de 83,30 euros, à l'occasion de leur mariage, à l'Union Sportive Sornacoise et à la Mairie.



Infos Diverses

Communiqué du Comité Bassin d'Emploi

Vous êtes chef d'entreprise, exploitant agricole, employeur public, responsable associatif.

Dans le cadre de l'Observatoire Local pour l'Emploi, le CBE de l'Arrondissement d'Ussel a adressé un questionnaire à chacun de vous pour connaître le plus finement possible vos besoins et vos préoccupations liés à l'emploi et à la formation, avec l'objectif de générer une gestion territorialisée des ressources humaines.

Plus de 2000 questionnaires sont partis, il est extrêmement important que nous puissions analyser le plus grand nombre de réponses possibles.

Si vous n'avez pas encore pu le faire, merci de nous renvoyer votre questionnaire, par courrier ou par fax... Si vous l'avez égaré, ou si vous avez besoin de renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Pascal Sagnier au Comité Bassin d'Emploi.

Nos coordonnées

**CBE de l'Arrondissement d'Ussel—22, rue de la Civadière—BP63—19200 Ussel
Cedex
Téléphone/Fax : 05.55.94.11.75**

Les Offices de Tourisme des Cantons de Buçeat et Sornac vous informent de la récente création de leur site internet dont voici l'adresse :

<http://otsi.buçeatsornac.free.fr>

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

GARDES DES MEDECINS

Un numéro unique est à composer pour joindre le médecin de garde :

05.55.26.80.80

Gardes des Médecins :

Les 4 et 5 juin	D ^r Lecarme
Les 11 et 12 juin	D ^r Quesnel
Les 18 et 19 juin	D ^r Lecarme
Les 25 et 26 juin	D ^r Prioux

Les 2 et 3 juillet	D ^r Lecarme
Les 9 et 10 juillet	D ^r Quesnel
Le 14 juillet	D ^r Lecarme
Les 15, 16 et 17 juillet	D ^r Prioux
Les 23 et 24 juillet	D ^r Lecarme
Les 30 et 31 juillet	D ^r Prioux

Le Docteur Lecarme sera en congés du mardi 7 juin au jeudi 16 juin.

Par pénurie de remplaçant, il ne pourra être remplacé.

Docteur Christophe LECARME - Sornac—Tél. : 05.55.94.62.43

**Cabinet Médical de La Courtine (Docteur QUESNEL et Docteur CHINSON)—
La Courtine—Tél. : 05.55.66.76.08**

Docteur PRIOUX—Peyrelevade—Tél.: 05.55.94.73.17

Mise en place d'un guichet unique pour la validation du permis de chasser 2005/2006

Le chasseur qui souhaitera faire valider son permis pour la saison prochaine aura un seul interlocuteur : la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze.

Plus de déplacement ni au Crédit Agricole ni à la Perception. Tout se fera par échange de courrier avec la Fédération.

Seule démarche obligatoire, contacter son assureur pour l'assurance chasse.

Le fonctionnement du guichet unique :

- le chasseur répertorié reçoit entre le 1^{er} et le 15 juin de la part de la Fédération un document intitulé « Bon de commande document de validation » accompagné d'une notice explicative et d'une enveloppe retour.

- Le chasseur vérifie les informations le concernant.

- Il précise le type de permis souhaité.

- Il date et signe le bon de commande, puis établit le règlement.

- Il renvoie à la Fédération le bon de commande et le règlement.

La Fédération transmet alors au chasseur son permis validé prêt à l'emploi.

Examen du permis de chasser 2005

Une 4^{ème} session de formation théorique et pratique aura lieu :

le 27 août 2005 pour la formation théorique

du 29 août au 4 septembre pour la formation pratique

Téléphonez à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze au 05.55.29.95.75 qui vous adressera un dossier d'inscription.

Montant du timbre fédéral—Saison 2005/2006 : 54 €

Montant du timbre Grand Gibier—Saison 2005/2006 : 30 €

Fermeture de la chasse au lièvre le 1^{er} janvier au soir au lieu du 2^{ème} dimanche de décembre au soir.



Rappel des délibérations du 06/11/2004 :

- Décision modificative 5 : ajustement des crédits pour le reversement de la taxe professionnelle pour 7 323,93 €
- Mise en œuvre du programme territorial d'amélioration de l'habitat « OPAH MILLEVACHES »
 - Acquisition de terrain sur Pérols/Vézère pour l'implantation du centre d'allotement ovin
 - Demande de subvention auprès du Département pour l'aménagement de zone (centre d'allotement ovin)

RIVIERES

Tous les programmes votés en 2004 sont terminés sauf le « Mazaud » qui se réalisera dans la 2ème quinzaine de mars.

Proposition du programme d'investissement rivières 2005 pour un montant de 74 395 € H.T. dont 80% de subvention (50% du Département, 25% de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 5% de la Région) qui porte sur les rivières suivantes :

La Vienne sur Tarnac (2 kms)

La Vézère entre Bugeat et Saint Merd Les Oussines (3,5 kms)

Les Rochers (2 kms)

Le Madesclaire entre Sornac et Saint Germain Lavolps (1,5 kms)

Le Rochefort sur Saint Germain Lavolps (4 kms)

Il est prévu aussi des travaux d'entretien sur 4,5 kms. La Communauté de Communes poursuivra le partenariat avec Les Tamaris pour l'entretien des berges pour un montant de 1 525 € TTC.

La technicienne rivière a accueilli 3 stagiaires de niveaux différents, l'un d'entre eux a travaillé sur la moule perlière sur la Diège sujet de son rapport.

L'étude pour la Déclaration d'Intérêt Général est terminée. Pour la valider, une enquête publique a été ouverte et sera soumise au vote pour approbation du conseil communautaire. Ensuite, la commission rivière élaborera les différentes actions à mener sur les 4 à 5 années à venir.

S.P.A.N.C

La Communauté de Communes a décidé d'exercer la compétence « Environnement » en incluant l'assainissement non collectif en vue de créer un « SPANC intercommunal ». La loi impose qu'à partir du 1er janvier 2006 un contrôle soit effectué sur les fosses sseptiques existantes tous les 4 ans.

TOURISME

Pour les Offices de Tourisme de Bugeat et de Sornac, le nombre de délégués de la Communauté de Communes sera de 11 pour Bugeat et de 7 pour Sornac au lieu de 6 pour chaque structure. Dès que nous serons en possession des noms de tous les délégués, nous vous adresserons la liste.

AMENAGEMENT DE ZONE à PEROLS/VEZERE

Une délibération est à prendre concernant les travaux d'aménagement du centre d'allotement de la CAPEL.

SIGNALISATION

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres, les écarts entre les propositions varient de 16 à 33 %.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE

L'instruction des dossiers des voies communales communautaires programmées en 2004 suit son cours. Pour l'année 2005, il est proposé par le président de la commission voirie en :

- Investissement

les voies VC 1 section 3 sur Tarnac, VC 9 section 32 du Longy à Millevaches et Vc 11 sections 38 et 39 les Valettes sur Sornac.

- Entretien

Ce programme porterait sur la VC 13 route de Beaune à Sornac et la VC 5 (sections 15 à 18) d'Orluc à Barsanges.

PROJET EN CAMPAGNE

La manifestation « Projet en campagne » se déroulera de nouveau en 2005. Afin de recenser les propositions, les communes sont invitées à prévenir la Communauté de Communes

SERVICES

Le conseil communautaire valide la nouvelle composition de la commission « Services » présidée par madame Marie-Josée BILLOT :

Messieurs BOIVERT Jacques, HAYMA Philippe, CLOUPS Alain, BAUVY Pascal,
Mesdames DELAGE-DALLET Sylvie, HOUTH Catherine, PIERRUGUES
Josette (sous réserve d'acceptation).

PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DES BOURGS STRUCTURANTS

Délibération à l'unanimité pour s'inscrire dans le projet départemental pour la mise en place des contrats départementaux de développement local.

OPERATION PROGRAMMÉE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURALE DU PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN

L'OPAH Millevaches est lancée sur notre territoire et durera cinq ans. Elle est destinée aux propriétaires bailleurs ou occupants et permettra d'améliorer les logements existants et l'accueil de populations nouvelles. Cependant, toutes les personnes intéressées doivent s'assurer de remplir quelques conditions préalables à toute demande d'intervention dans le cadre de l'OPAH :

- logements occupés à titre de résidence principale (8 mois dans l'année)
- logements de plus de 15 ans
- engagement à louer ou occuper pendant 9 ans
- réalisation des travaux par un artisan ou par une entreprise du bâtiment
- conditions de ressources pour les propriétaires occupants (revenu net imposable de l'année N-1) et sans conditions de ressources pour les propriétaires bailleurs
- ne pas commencer les travaux avant notification de l'aide de l'ensemble des financeurs.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

■ Le Service Habitat du Parc :

Mme Valérie DECIZE, chargée de mission de l'habitat
Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
Le Bourg-23340 GENTIOUX-PIGEROLLES
Tél. : 05.55.67.90 - Fax : 05.55.67.95.30
valerie.decize@avecmllevaches.com

■ Communauté de Communes Bugeat-Sornac Millevaches au Cœur

Mairie

19170 SAINT MERD LES OUSSINES

Tél./Fax : 05.55.95.18.29

Revue de Presse



L'assemblée générale de la « Truite Sornacoise » a eu lieu début janvier. Le bureau reste inchangé et les comptes financiers de la société s'avèrent être sains.

A l'occasion de la Saint-Barbe au centre de secours de Sornac, Michel Broc, chef du centre, a dressé le bilan des diverses activités du centre. Ils ont accompli soixante-dix interventions. Des travaux de réaménagement des locaux ont débuté en août 2004. De plus, de nouveaux outils d'intervention et d'équipement sont à leur disposition. Les pompiers de Sornac ont suivi plusieurs formations et ont été récompensés par des diplômes.



Malgré l'état des routes, les gens étaient venus nombreux pour tenter leur chance au loto de l'école. Les enseignants et les délégués de parents d'élèves n'ont pas regretté de l'avoir maintenu. La recette de cette manifestation financera des sorties pour les élèves de l'école.



La 30ème assemblée générale du Club des Mille Sources s'est déroulée en présence de la plupart de ses adhérents, de Luce Mallepeyre, Maire de Sornac, de Pierre Bauvy, Maire de Bellechassagne et de Fernand Chavastelon, Maire de Saint Germain Lavolps, sous la Présidence d'Henri Chaise. Les personnes présentes ont observé une minute de silence à la mémoire des amis disparus puis ont dressé un bilan positif de cette année. Le conseil d'administration reste inchangé à l'exception de Mme Vialaneix, démissionnaire et remplacée par Mme Chamboux.



L'assemblée générale de l'Office de Tourisme a eu lieu le vendredi 1er avril 2005. Le bilan de l'année 2004 est positif avec une légère augmentation de la fréquentation. Tout au long de l'été les mini-expositions seront poursuivies et améliorées grâce à la mise à disposition d'une salle supplémentaire. De nouveaux dépliants vont également être édités en commun avec l'Office de Tourisme du Canton de Bugeat dans le cadre de la Communauté de Communes.



Mes Associations



A.R.C.A.N.E

Le premier trimestre du centre de loisirs ARCANE s'est bien déroulé avec une fréquentation stable et de nombreuses sorties au programme.

Les enfants ont ainsi pu découvrir une ferme pédagogique à Neuvic, pratiquer le ski et les raquettes à Saint-Setiers, visiter l'aquarium de Limoges, monter à cheval à Eygurande...

Mais le véritable temps fort a été le carnaval de février. Tous les centres de loisirs de la Haute-Corrèze se sont donc retrouvés à Sornac et ont été pris en charge par une troupe de musiciens de battucada et une autre d'acrobates et jongleurs. Le défilé de l'après-midi a réuni quelques 400 personnes dans les rues de Sornac, amenant musique, costumes, joie et bonne humeur. Nous espérons que vous y avez tous pris autant de plaisir que nous.

Les prochaines sorties prévues vont amener les enfants à Vulcania, au zoo ou encore à la Cité des Insectes à Nedde.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et partager notre bonne humeur !

A très bientôt !

Cet été, le Centre de Loisirs sera ouvert :

**du lundi 4 juillet au vendredi 5 août (fermé le 14 juillet)
et du lundi 29 août au jeudi 1er septembre
de 9h00 à 17h00 avec accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00.**

**Possibilité d'inscription à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.
S'inscrire auprès de Marie-Laure Hamon au 05.55.94.66.20 une semaine à l'avance.**

LE CLUB DES MILLE SOURCES

Le Club des Mille Sources est un club cantonal qui regroupe les aînés de Bellechassagne, Chavanac, Millevaches, Peyrelevade, Saint-Germain Lavois, Saint-Rémy, Saint-Setiers et Sornac.

Pour permettre à nos adhérents de se retrouver entre amis, le club organise des repas dansants, voyages, thé- dansant, une kermesse, un loto, un concours de belote ainsi qu'un gala d'accordéon.

Par ailleurs, nos amis peuvent se retrouver tous les jeudis après-midi pour jouer aux cartes, au scrabble ou tout simplement pour discuter et passer un bon après-midi entre amis.

C'est tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois à la salle HLM de Peyrelevade et les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis à la salle du Club de Sornac.

Pour finir, rappelons que notre bibliothèque a ouvert ses portes début novembre 2004 et qu'elle possède actuellement plus de 1400 livres.

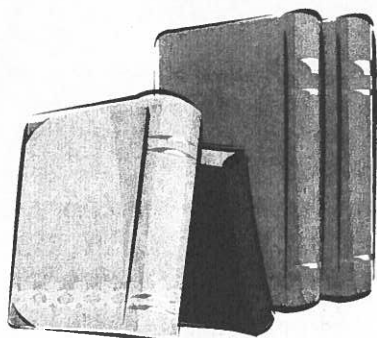
Le Club remercie chaleureusement tous ses généreux donateurs.

Tous ces livres sont mis gratuitement à la disposition de tout public du Canton qu'il soit adhérent ou non-adhérent à notre Club et bien sûr, sans condition d'âge.

Amoureux de lecture, venez nous voir :

**tous les mercredis de 14H00 à 17H00
et tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après-midi de 16H30 à 17H30
Salle du Club au 1^{er} étage.**

Amitiés à tous et à très bientôt



LA NEIGE

La neige n'a pas fait que des malheureux. Elle a au contraire été une aubaine pour les enfants qui ont fait de nombreux bonhommes de neige.

Nous avons également loué des raquettes aux stations de ski de fond de Pigerolles (23) et de Saint-Setiers pour faire une randonnée autour de Somac avec les élèves du cycle 2 et du cycle 3.

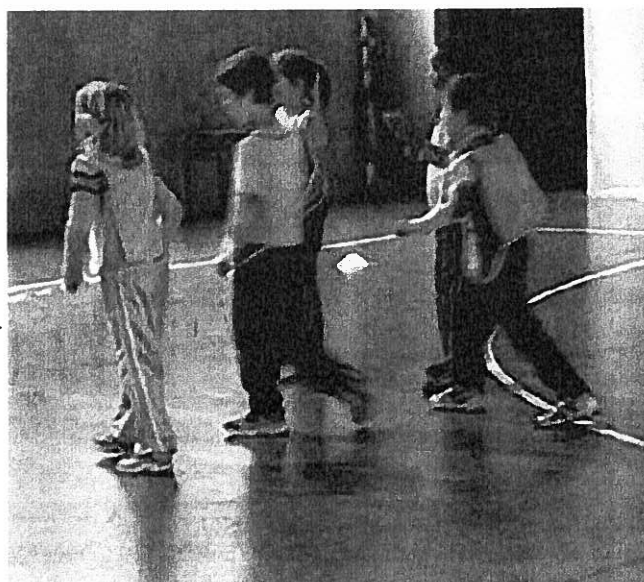


LES ACTIVITES DE L'USEP

Une dizaine d'élèves ont participé aux rencontres de Basket à Meymac et à Tulle. L'équipe des poussins a terminé deuxième du tournoi de Hand-Ball à Ussel. A cette rencontre, a fait suite une finale départementale à Argentat.

Le 18 mai 2005, l'école a accueilli les autres écoles sur le stade pour des matchs de football et la finale a eu lieu à Saint-Clément, quinze jours plus tard.

Ensuite, il y aura la traditionnelle journée de pétanque à Ussel. Nous espérons que les papas vont profiter de ces belles soirées pour commencer à entraîner leurs enfants à tirer et à pointer le cochonnet.



LES FESTIVITES

Le loto en janvier et le bal organisé avec l'amicale des sapeurs pompiers en mars ont connu un vif succès. Nous vous remercions tous de votre participation.

Grâce à une partie des bénéfiques, nous souhaitons mettre en place un après-midi récréatif pour les enfants.

Nous lancerons une tombola au mois de juin dont le tirage au sort aura lieu le samedi 2 juillet pendant le spectacle de fin d'année à la salle polyvalente.

RESEAU RURAL D'EDUCATION

(Sornac, Saint Pardoux-Le-Vieux, Peyrelevade, Tarnac et Saint-Rémy)

Les enfants de la maternelle sont allés à l'aquarium de Limoges.

Le 13 mai, les élèves se sont retrouvés à Sornac pour une rencontre de rugby au cycle 3 et pour des jeux d'orientation au cycle 2. Nous avons fait aussi venir l'association « Bonne Pioche » de Faux-La-Montagne (23) qui a montré des jeux divers aux enfants. La journée a été très réussie.

Le 7 juin, nous nous déplacerons à Bugeat pour une rencontre d'athlétisme.



Samedi 21 mai, les enfants de l'école se sont rendus à la caserne des pompiers afin d'y recevoir une partie des bénéfices du bal organisé au printemps par l'amicale des sapeurs pompiers et l'école.

L'autre partie des gains sera remise aux pupilles des sapeurs pompiers.

Pour remercier l'aide humaine précieuse des pompiers lors de cette soirée qui fut une réussite, les enfants avaient préparé une lettre de remerciements et ils ont offert un cahier de dessins élaborés par les maternelles.

La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves tiennent encore une fois à féliciter les pompiers pour leur implication envers l'école.



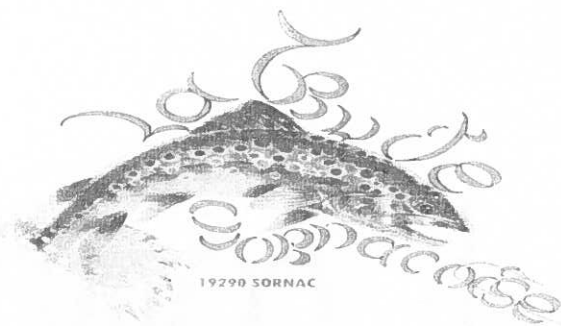
FOYER RURAL

Plusieurs randonnées pédestres seront organisées mais leurs dates ne sont pas encore précisées.

Il en est de même pour le stage et bal Folk animé par « Music à deux ».

Pour le gala de danse qui aura lieu le 18 juin, nous confectionnons les décors. Si des personnes sont intéressées pour participer, prendre contact avec Marie-Ange Brandebourger.

La Truite Sornacoise



Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce début d'année 2005 est mouvementé pour les pêcheurs et les membres de La Truite Sornacoise...

L'ouverture de la pêche en rivière restera dans les souvenirs des quelques courageux qui se battaient plus contre l'onglet que contre les truites « pas très mordeuses ». De souvenirs d'anciens, autant de neige pour l'ouverture ???...

En ce qui concerne La Truite Sornacoise, d'autres problèmes ont controversé nos plans d'actions. Les fameuses algues bleues de cet été sur le grand étang ; elles ennuient tout le monde ces saletés d'algues bleues !

Vous n'êtes pas sans savoir que tous les ans pour l'ouverture nous empoissonnions (le moins possible) avec quelques truites de piscicultures pour satisfaire certains pêcheurs plus sensibles au côté convivial de l'ouverture et au nombre de prises qu'à la « pureté de la pêche »... Cet empoissonnement, très controversé au sein de La Truite Sornacoise, a été le sujet de plusieurs de nos réunions ! La décision prise pour 2005 était la suivante :

profiter de la vidange du petit étang pour y introduire de petites farios (6 à 10 cm), les faire profiter tout au long de l'année et les récupérer pour l'ouverture. Certains étaient sceptiques et pensaient que nos truites n'auraient pas assez de temps pour être suffisamment grasses pour l'ouverture ! Et pourtant... Ces truitelles mises l'année dernière font aujourd'hui plus de 25 cm. Le souci est pourquoi nous n'avons pas pu empoissonner comme prévu ! Ces foutues algues bleues. Eh oui, encore elles ! Le grand étang n'a pas pu être remis en eau assez tôt (nous n'en avons pas l'autorisation) et si nous avons vidangé le petit pour récupérer les truites, qu'aurions nous fait du reste du poisson, l'autre étang étant vide.

Bon, un coup pour rien ! Mais au moins, nous savons que ça marche et les truites sont quand même plus sauvages qu'une fario de pisciculture aux nageoires « bouffées »... Consolons nous avec le temps qui de toute manière ne nous aurait peut-être pas permis de le faire.

Mais les algues bleues ce n'est pas terminé... Nous sommes actuellement dans le flou le plus total. Nous ne savons pas à ce jour si nous pourrions réempoissonner avec des cyprinidés (carpes, tanches, goujons...) car une directive dit que ce type de poisson fouille le fond, trouble l'eau et favorise le développement de l'algue bleue. Certains plans d'eau corréziens doivent faire un choix entre baignade et pêche, bref c'est le « bordel » !

J'espère que d'ici peu nous saurons à quoi nous en tenir et que les touristes pourront profiter comme depuis toujours des joies de la pêche ! Le contraire me semble inconcevable !

En ce qui concerne le concours de pêche, je ne peux engager La Truite Sornacoise à ce jour, mais si les choses s'arrangent d'ici l'été nous serons présents pour ce rendez-vous incontournable.

En attendant des jours meilleurs, nous allons programmer une réunion sur le mois de mai, en espérant que toutes les directives ne nous empêcheront pas d'agir.

COMITE DES FETES

L'assemblée Générale du 4 juin 2005 s'est très bien déroulée en présence de Luce Mallepeyre et Jean-François Loge.

Je remercie l'équipe précédente pour le travail effectué ainsi que le Foyer Rural qui a su brillamment assumer les manifestations pendant la coupure.

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente d'honneur : **Luce MALLEPEYRE**

Président : **Laurent GORSE**

Vice Présidente : **Bernadette CHAVASTELON**

Secrétaire : **Isabelle NATTERO**

Secrétaire Adjointe : **Elodie EHRHART**

Trésorier : **Thierry BROUSSE**

Trésorier Adjoint : **Alain VEYRES**

Nous espérons pouvoir assurer le vide-grenier qui devrait avoir lieu le 1er week-end de juillet.

Le Comité des Fêtes organisera la fête du 13 juillet accompagnée du feu d'artifice offert par la Municipalité.

Le Comité des Fêtes est ouvert à tous ainsi qu'à toutes les idées et souhaiterait s'étoffer en impliquant un maximum de Sornacois. Nous pourrions alors mettre en place plus de manifestations, tout cela dans l'intérêt de notre Commune.

N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE

Laurent GORSE



Festivités

JUIN

BELLECHASSAGNE

Dimanche 12 : Fête du pain—Cuisson du pain à partir de 10h00 organisée par le Comité des Fêtes

PEYRELEVADE

Samedi 11 : Spectacle de chant : chorale et piano à 20h00 à la Salle des Fêtes organisé par l'association « Chant et Musique sur le Plateau »

Dimanche 12 : Thé dansant à 14h00 à la Salle des Fêtes organisé par le Club des Mille Sources

Samedi 25 : Théâtre et chant à 20h00 à la Salle des Fêtes

Dimanche 26 : Traditionnelles rencontres aériennes des utilisateurs du terrain d'aviation de Peyrelevade + méchoui à 12h00 organisées par Les Ailes Peyrelevadoises

SAINT-SETIERS

Du 1er au 30 : Présence d'EMRYS PRODUCTION, vidéo, théâtre, arts plastiques à La Pommerie. Comment intégrer aujourd'hui l'acteur d'art contemporain, arts plastiques, vidéo, etc. ...

Samedi 18 : Inauguration par Mr Nadalon et l'association « Braille et Culture » de la partie braille du Parc Arboretum de Saint-Setiers

SORNAC

Samedi 4 : Théâtre à 21h00 à la Salle Polyvalente—Séance gratuite—Organisée par le Foyer Rural

Jedi 16 : Sortie à Travassac et Arnac Pompadour organisée par le Club des Mille Sources

Samedi 18 : Assemblée générale de l'Union Sportive Sornacoise

Samedi 18 : Gala de danse à 21h00 à la Salle Polyvalente organisé par le Foyer Rural

Samedi 25 : Balade équestre de nuit organisée par les Cavaliers du Plateau

Samedi 25 : Feu de la Saint Jean organisé par le Foyer Rural. Grillades, buvette, animation

Samedi 25 : Kermesse à partir de 14h00 à la Maison de Retraite organisée par Les Doigts d'Or du Plateau

JUILLET

BELLECHASSAGNE

Dimanche 24 : Concours de pétanque à partir de 14h00 au bourg organisé par le Comité des Fêtes

CHAVANAC

Dimanche 31 : Fête du village—Jeux et attractions tout l'après-midi, dîner dansant en soirée à la Salle Polyvalente

MILLEVACHES

Samedi 23 : Fête annuelle—Intervillage, repas, retraite aux flambeaux, embrasement de l'Église et bal à la Salle des Fêtes

PEYRELEVADE

Dimanche 10 : Compétition de golf au Golf du Chammet. Coupe du Crédit Agricole. Réservée aux licenciés

Jeudi 14 : Fête du 14 juillet : feu d'artifice et bal populaire à 20h00 à la salle des Fêtes

Mercredi 20 : Sortie découverte de la Tourbière de Négarioux Malsagne avec la participation du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Départ à 10h00 de la Salle de la Pêche

Dimanche 24 : Compétition de golf au Golf du Chammet. Coupe Interflora. Réservée aux licenciés



SAINT-GERMAIN-LAVOLPS

Samedi 23 : Cochon à la broche à 20h00 organisé par le Comité des Fêtes

SAINT-SETIERS

Du 1er au 31 : Présence d'Iris Bouwmeester, plasticienne à La Pommerie. Elle fait des objets spatiaux, des installations, souvent basés sur des éléments relatifs au paysage

Samedi 9 : Voyage en Dordogne organisé par le Foyer des Bruyères

Samedi 23 : Présentation et exposition des œuvres d'Iris Bouwmeester à La Pommerie

JUILLET (SUITE)

SORNAC

Mercredi 13 : Feu d'artifice au plan d'eau, repas, buvette, animation musicale, bal sur la place

Dimanche 17 : Rallye touristique organisé par le Foyer Rural

Dimanche 31 : Kermesse à partir de 14h00 à la Salle Polyvalente organisée par le Club des Mille Sources

AOUT

CHAVANAC

Dimanche 21 : Ball-Trap au village de Broussat organisé par la Société de Chasse de Millevaches-Chavanac

MILLEVACHES

Mercredi 10 : Comice agricole du Canton

PEYRELEVADE

Du 1er au 5 : Stage d'été du Karaté Club Peyrelevadois à la Salle des Sports à Bugeat

Dimanche 7 : Visite guidée de la Tourbière de Négarioux Malsagne avec la participation du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Départ à 10h00 de la Salle de la Pêche.
Visite contée suivie d'un diaporama

Samedi 13 : Vide-grenier annuel au Champ de Foire

Dimanche 14 et lundi 15 : Fête patronale : fête foraine, défilé de chars, feu d'artifice

Samedi 20 : Tournoi de foot : Challenge Ernest Coutaud à 14h00 au stade

Dimanche 21 : Compétition de golf au Golf du Chammet. Coupe Azur-Assurance.
Réservée aux licenciés

Samedi 27 et dimanche 28 : Accueil des coureurs à pieds de la « Transe Gaule ». Arrivée le 27 et départ le 28 au bourg.

A O U T (S U I T E)

SAINT-SETIERS à La Pommerie

Du 1er au 31 : Présence de Noël Drieghe, peintre, installations.

Samedi 27 : vernissage à partir de 21h00. Andrée Eyrolle lira des textes de Charles Ferdinand Ramuz de son recueil de nouvelles « Le Cirque »

Du 1er au 14 : Présence David Gauchard avec deux acteurs et un technicien. Répétition d'une pièce de théâtre « Des couteaux dans les poules »

Samedi 13 : Lecture sur ce spectacle d'Harrower à partir de 21h30. ensuite deux projections de courts métrages, la nuit, en plein air dans deux champs différents à La Pommerie

Du 6 au 19 : Salon national des artistes de la Haute-Corrèze à la Salle des Fêtes
Vernissage le 6 août à 17h00

Du 6 au 19 : Exposition artisanale à la Salle des Fêtes organisée par le Foyer des Bruyères

SORNAC

Samedi 6 : « Challenge de l'amitié » Tournoi de football au stade de Sornac

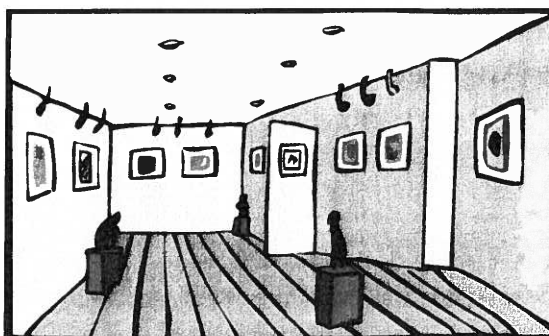
Du 13 au 23 : Exposition de sculpture, peinture et artisanat à la salle du Club des Mille Sources organisée par Horizon des Arts.

Dimanche 14 : Concours de pêche à l'Étang des Chaux—Nombreux lots

Samedi 20 et dimanche 21 : Fête patronale : fête foraine, défilé de chars, bal

Tout au long de l'été expositions à l'Office de Tourisme à Sornac (Peintures, artisanat, sculptures...)

Exposition du 1er juillet au 31 août sur le thème « Reconstitution d'un Cantou à l'ancienne » au Syndicat d'Initiative de Peyrelevalde



Services, Commerces et Artisans

CREDIT AGRICOLE

Tél. : 05.55.94.60.99

Bureau ouvert le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 8h30 à 12h30.

Conseils sur rendez-vous le mardi et le jeudi.

LA POSTE

Tél. : 05.55.94.62.10

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, le samedi de 9h00 à 12h00.

PERCEPTION-TRESORERIE

Tél. : 05.55.64.60.16

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DENTISTE

Dr DUBURE - Tél. : 05.55.94.62.19

Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 18h30

MEDECIN

Dr LECARME - Tél. : 05.55.94.62.43

Consultations tous les jours de 9h00 à 12h30 sauf le jeudi et sur rendez-vous.

CARBURANT, DROGUERIE,
QUINCAILLERIE, BAZAR, DEPOT
BLANCHISSERIE PRESSING,
CORONNERIE, DEVELOPPEMENT
PHOTO

Mme BAUSSAVY - Tél. : 05.55.94.63.94

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, le samedi de 7h30 à 18h00, le dimanche de 8h30 à 12h00

SALON DE COIFFURE

Melle BEZANGER - Tél. : 05.55.94.61.73

Ouverture du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, le samedi de 8h30 à 17h00 (journée continue)

NOTAIRE

Etude VARRET et LEROUX

Tél. : 05.55.94.67.40

Ouverture tous les mardis de 10h00 à 12h00

PHARMACIE

Mr AZAR - Tél. : 05.55.94.60.13

Ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le samedi de 9h30 à 12h00

TABAC, PRESSE, LOTO, LIBRAIRIE,

MERCERIE

Mr ROUDEIX - Tél. : 05.55.94.62.45

Ouverture le lundi et dimanche de 8h00 à 12h30 et du mardi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

HOTEL TATET

Tél. : 05.55.94.60.03

Ouvert tous les jours

HOTEL DE FRANCE

Tél. : 05.55.94.62.05

Ouverture tous les jours de 7h30 à 15h00 et du mercredi au dimanche à partir de 16h30

BAR « LA FONTAINE »

Tél. : 05.55.94.30.54

Ouverture tous les jours à partir de 7h30. Fermé le mercredi

OFFICE DE TOURISME

Tél. : 05.55.94.62.66

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

Ouvert 7 jours/7 pendant la saison.

BOUCHERIE FREITAS

Tél. : 05.55.94.62.77

Ouverture du mardi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

**EPICERIE, BOULANGERIE,
PATISSERIE**

Mr BEAL - Tél. : 05.55.94.60.22

Ouverture du mardi au samedi de 6h00 à 13h00 et de 15h30 à 17h30, les lundis et dimanches de 6h00 à 12h30.

TAXI

Mme BERNARD - Tél. : 05.55.94.60.38

MAIRIE

Tél. : 05.55.94.61.27

Fax : 05.55.94.81.39

Ouverture le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00.

GARAGE

CHAUDAGNE Automobile

Tél. : 05.55.94.67.13

Ouverture du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00.

SUPERETTE

SPAR S.A.R.L. MOREL

Tél. : 05.55.94.60.20

Ouverture tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Fermé les dimanches et lundis après-midi. Jours fériés ouvert le matin.

**ELECTRICITE, PLOMBERIE,
CHAUFFAGE**

Mr JOANEL - Tél. : 05.55.94.66.70

PLATRIERIE

Mr LANQUIT - Tél. : 05.55.94.63.34

MACONNERIE

Mr PASQUET - Tél. : 05.55.94.65.40

CHARPENTE

Mr TEXEIRA - Tél. : 05.55.94.62.85

MENUISERIE

Mr TRARIEUX - Tél. : 05.55.95.17.54 ou
06.83.51.97.98

MENUISERIE

A.A.M.E.L. - Tél. : 05.55.94.64.97

TRAVAUX FORESTIERS

Mr LEMOR - Tél. : 05.55.94.62.09

INFIRMIERES LIBERALES

Mme COIGNOUX - Tél. : 05.55.94.66.06

Mme MASSON - Tél. : 05.55.94.40.40

Mme RISPAL - Tél. : 05.55.94.40.40

EQUIPEMENT

Tél. : 05.55.94.63.86



La Plume du Poète

Ma Maison Grise

Ma vieille maison grise
Avec son toit d'ardoise
Et sa porte de chêne,
Ma vieille maison grise
Attend que je revienne.
J'ouvrirai les persiennes
Et les joyeux rayons
D'un soleil printanier
Feront chanter gaiement
L'or de mes chandeliers
Posés sur la crédence.
Le cœur de la comtoise
Se remettra à battre
Rythmant le temps qui passe,
Et moi, dans ma demeure,
Retrouvant mon passé,
De joie je pleurerai.
Devant mes chers objets,
Témoins de mon bonheur
A tout jamais enfui
Je te retrouverai
Ma vieille maison grise.
Avec le cœur battant
Je franchirai le seuil
Où personne ne m'attend.

De la cave au grenier
Je te dirai « Bonjour »
Caressant au passage
Le gros buffet de chêne
Reluisant sans la cire,
Effleurant au passage
Le vase que je refleurirai
Cueillant dans la prairie
De grands bouquets sauvages.
Dans ma chambre endormie
Je poserai bagage.
Et, avec frénésie
Ouvrirai les tiroirs
De l'ancienne commode
Remplie de souvenirs.
Ma vieille maison grise
Me voilà de retour,
Comme les hirondelles
Amorçant le printemps
Je reviens avec elles.
Bonjour vieille demeure
Au toit d'ardoises bleues
Et au vieux seuil de pierre.
Bonjour ma maison grise
Me voilà de retour.

Hélène J.